

# **RAPPORT MUNICIPAL N° 19/2016 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Réponse au postulat de Mme la Conseillère  
communale Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de  
nouveaux parcours des bus urbains et sub-  
urbains» du 30 mai 2016**

**Déléguée municipale : Mme Roxane Faraut Linares**

**1<sup>re</sup> séance de la commission**

Date	Mardi 6 décembre 2016 à 19h15
Lieu	Ferme du Manoir – Salle de conférences N°1

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Le réseau de transports publics urbain et régional offre aujourd'hui une bonne couverture territoriale. Le réseau urbain enregistre une augmentation constante de sa fréquentation. Par ailleurs, une enquête de satisfaction a été menée en 2015 avec des résultats encourageants qui confirment son attractivité. Toutefois, nous avons pleinement conscience que des adaptations de la cadence et des parcours des bus sont nécessaires afin d'accompagner le développement de la ville et de la région.

Les remarques formulées dans ce postulat sont prises en compte dans les réflexions menées par la Ville de Nyon et le Conseil régional du District de Nyon afin d'apporter à la population un service qui réponde au mieux à ses besoins.

Par ailleurs, une partie de ces remarques a déjà été traitée puisque le réseau va évoluer dès le prochain changement d'horaire des transports publics le 11 décembre prochain. De plus, une participation financière a été octroyée aux écoliers pour l'achat d'un abonnement de transports publics Mobilis zone 20.

### **Étude pour de nouvelles liaisons horizontales de bus**

Actuellement, le réseau des transports publics urbains et régionaux converge vers la gare de Nyon (réseau en étoile) : les horaires des bus régionaux ont d'ailleurs été définis de manière à assurer les meilleures correspondances possibles avec les trains, que ce soit pour les arrivées ou les départs.

Dans ce contexte, il est vrai que les liaisons est-ouest sont moins évidentes pour les usagers et impliquent parfois, pour un Nyonnais, d'effectuer un changement au niveau de la gare.

Cependant, nous ne pourrions pas apporter de modification à l'organisation du réseau de transports publics avant 2018. En effet, les transports publics urbains sont liés aux transports publics régionaux qui s'inscrivent dans le cadre d'un mécanisme biennal appelé Transport régional de voyageurs (TRV). L'actuel TRV couvre la période 2016-2017, plus exactement la période comprise entre les changements d'horaires des mois de décembre 2015 et de 2017.

Une consultation approfondie des communes concernées sera menée dès le début de l'année 2017 en vue de préparer le prochain TRV, celui de la période 2018-2019 (parcours, horaires, etc.).

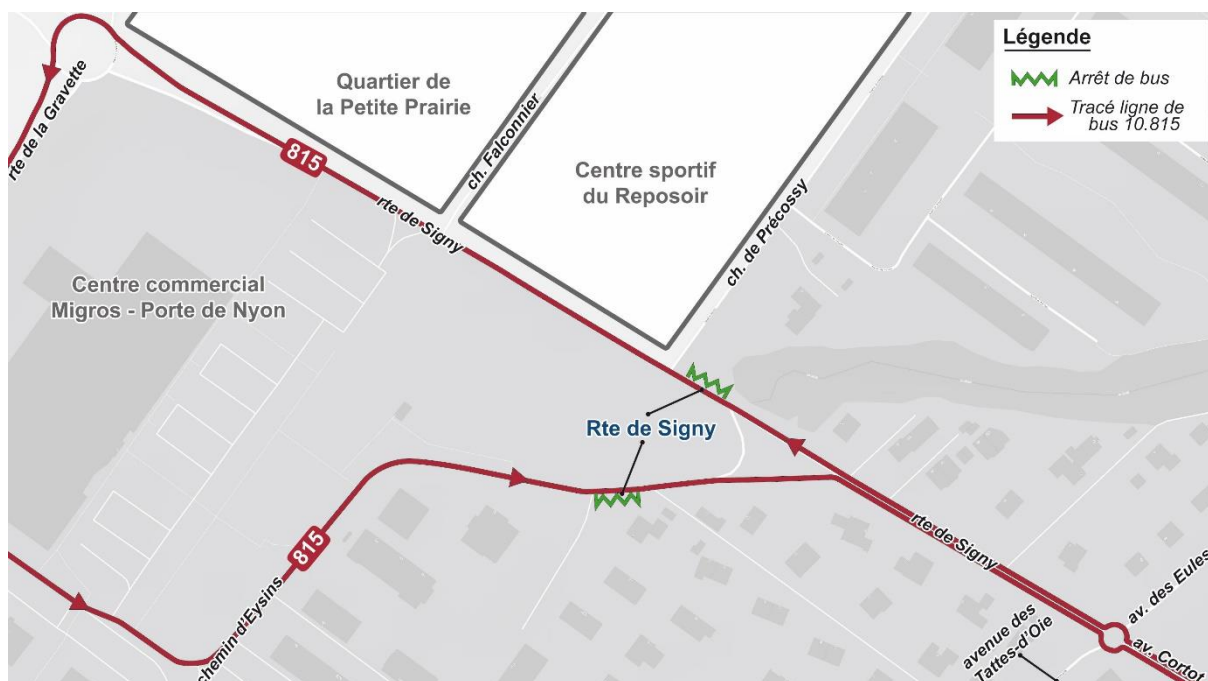
Par ailleurs, il est important de souligner que le réseau de transports publics nyonnais est déjà performant et, au regard de la population desservie, relativement dense. Toutefois, une desserte transversale, impliquant éventuellement la mise en place d'une nouvelle ligne de bus, pourra être étudiée en 2017.

Enfin, il est à noter qu'une nouvelle campagne de comptages sera lancée en 2017 ; elle comprendra notamment une enquête sur les origines et destinations des Nyonnais. Les résultats de cette étude nous permettront d'avoir une vision plus claire du potentiel sur les lignes de désir des déplacements en bus (habitants, employés, écoliers).

## Desserte en bus du complexe sportif du Reposoir

Jusqu'en décembre 2012, un arrêt de bus se trouvait à proximité du futur centre sportif du Reposoir, il s'agissait de l'arrêt « Route de Signy ». La réorganisation du réseau de bus a supprimé provisoirement la desserte de cet arrêt. En effet, la ligne régionale 10.815 qui relie Gingins à la gare de Nyon emprunte aujourd'hui la route du Stand. Dès mi-décembre 2016, son tracé définitif passera par la route de la Gravette et la route de Signy.

La mise en place du nouveau tracé de la ligne 10.815 implique la « réactivation » de l'ancien arrêt « Route de Signy » (direction Gingins) à proximité du chemin de Précossy. L'autre arrêt « Route de Signy » (direction gare) sera créé sur le chemin d'Eysins, non loin de la route de Signy.



Nouveau tracé de la ligne de bus 10.815

Lorsque les urbanisations du Reposoir et de la Petite-Prairie seront entièrement sorties de terre et que l'ensemble des usagers aura investi les lieux, l'arrêt « Route de Signy » sera implanté définitivement.

Par ailleurs, les lignes de bus urbaines 10.802 et 10.803 desservent l'arrêt Petite Prairie qui se trouve à 300 mètres du complexe du Reposoir. Ces deux lignes permettent de relier la gare de Nyon en seulement 10 minutes, avec des bus qui circulent au quart d'heure du lundi au vendredi de 6h à 20h et à la demi-heure jusqu'à minuit et le week-end.

## Tarifcation attractive pour les scolaires

Lors de la rentrée scolaire de 2016, la Municipalité a mis en place une mesure visant à inciter les élèves de Nyon à emprunter les transports publics. En effet, pour les élèves âgés de 6 à 16 ans et domiciliés à Nyon, la Commune prend en charge 50 % du coût de l'abonnement aux transports publics de la zone 20.

Par ailleurs, pour des usagers occasionnels, il est possible d'acheter un carnet de 10 tickets qui est proposé au tarif de CHF 20.- au lieu de CHF 30.-.

## 2. Conclusion

---

La possibilité de mettre en place de nouvelles lignes de bus pour effectuer des liaisons transversales sera évaluée en 2017 dans le cadre de la préparation de la prochaine période TRV 2018-2019.

Le futur complexe du Reposoir sera desservi par la ligne de bus régionale 10.815 dès le changement d'horaire des transports publics qui interviendra mi-décembre 2016.

Par ailleurs, la subvention de 50 % du tarif des abonnements des écoliers a été instaurée pour la rentrée scolaire de cette année. Elle vient donc répondre à la demande de Madame la Conseillère communal Doris Uldry qui demandait dans son postulat de rendre accessibles les transports publics en mettant en place une tarification plus attractive destinée aux écoliers nyonnais.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

## **Le Conseil communal de Nyon**

- vu** le rapport municipal N° 19/2016 relatif à la réponse au postulat de Madame la Conseillère communale Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et suburbains » du 30 mai 2016,
- ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide :**

de prendre acte du rapport municipal N° 19/2016 valant réponse au postulat de Madame la Conseillère communale Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et sub-urbains » du 30 mai 2016.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 octobre 2016 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Le Secrétaire :

Daniel Rossellat

P.-François Umiglia

## **Annexe**

---

Postulat de Mme la Conseillère communale Doris Uldry intitulé « Pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et suburbains »

## Postulat au CC de Nyon pour l'étude de nouveaux parcours des bus urbains et suburbains

Toutes les lignes actuelles des bus ont aujourd'hui pour but d'amener les clients à la gare CFF. À partir de là il y a une distribution des ces parcours en étoiles. Cette manière de faire empêche une connexion horizontale de la ville. Cela est particulièrement handicapant pour les élèves qui doivent se rendre à l'école d'un bout de la ville à l'autre. La future école du Reposoir devrait disposer d'un arrêt de bus en face de la piscine.

Malheureusement aujourd'hui aucune ligne ne le dessert. Ce complexe disposant d'une salle de gym triple pouvant accueillir des matchs d'importance, une piscine, que l'on peut espérer régionale, devrait être connecté avec les bus régionaux. Ces lieux vont être utilisés, non seulement par les Nyonnais mais aussi par beaucoup d'habitants du district. Comme on a pu le voir dans le préavis de réalisation, les possibilités de stationnement pour les véhicules privés ont été réduites au minimum, afin de privilégier la mobilité douce. Il faut donc éviter que les parents se sentent " obligés " d'amener leurs enfants à l'école ou à l'entraînement avec leur véhicule privé. Il sera très important d'avoir des transports publics à proximité des différentes écoles qui relient **tous** les quartiers de la ville. Ces transports publics doivent permettre de se rendre à l'école dans un temps raisonnable.

Ce postulat demande à la municipalité :

- 1) De faire une étude pour des nouvelles liaisons **horizontales** de bus ou de modifier les lignes existantes dans la ville de Nyon pour relier les écoles publiques aux différents quartiers de la ville sans passer à chaque fois à la gare et devoir changer de bus. (lignes urbaines)
- 2) D'entreprendre des discussions avec le conseil régional dans le but de financer des lignes des bus qui s'arrêteront devant la future piscine du Reposoir. (lignes suburbaines)
- 3) D'étudier la possibilité d'introduire un abonnement à la semaine ou au mois pour les écoliers et de proposer un prix attractif.
- 4) De créer un arrêt de bus devant la future piscine.

Ces nouvelles liaisons devraient être fonctionnelles au plus tard pour l'horaire de décembre 2018

Je demande que ce postulat soit renvoyé directement à la Municipalité

Nyon, le 30.05.16

Doris Uldry